



Commission de Suivi de Site (CSS)

Primagaz Carros

réunion du 7 janvier 2020

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS SUIVANT ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX DU 23 NOVEMBRE 2018 ET 29 OCTOBRE 2019

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

DELASSUS-DONIOL Gilbert	SECRÉTAIRE GENERAL SOUS-PRÉFECTURE DE GRASSE REPRÉSENTE LA PRÉSIDENTE DE LA CSS ANNE FRACKOWIAK-JACOBS	Présent
BORSU Mathieu	DDTM	Présent
HENRY Caroline	DRÉAL PACA	Présente

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

SCIBETTA Charles	CONSEILLER DÉPARTEMENTAL	Présent
SCIBETTA Charles	MAIRE DE CARROS, VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE MNCA	Présent

Suppléants

SERVILLA-CIPPOLINI Sylvie	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE	
LEPAGNOT Marie-Christine	CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

SANSON Franck	PRIMAGAZ - RESPONSABLE RELAIS-VRAC PROJETS INDUSTRIELS ET TRAVAUX	Présent
---------------	--	---------

Suppléants

THIOU Olivier	PRIMAGAZ - RESPONSABLE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET CONSEILLER SÉCURITÉ TRANSPORT	
---------------	---	--

COLLÈGE « SALARIÉS »

Titulaires

DUPLAN Ulrich	PRIMAGAZ CARROS	Présent
---------------	-----------------	---------

Suppléants

LENOCHER Gildas	PRIMAGAZ CARROS	
-----------------	-----------------	--

COLLÈGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / RIVERAINS »

Titulaires

RICCIARDI Roger	ADMINISTRATEUR ASSOCIATION RÉGION VERTE	Présent
LEVI Jean-Pierre	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT INDUSTRIEL DE CARROS (ASLLIC)	

Suppléants

PERRIMOND Denis	PRÉSIDENT ASSOCIATION RÉGION VERTE	
BARRAL Louis	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT INDUSTRIEL DE CARROS (ASLLIC)	Présent

SECRETARIAT CSS

SACHER Michel	CYPRÈS	Présent
---------------	--------	---------

Autres présents non désignés

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

MARX Elodie	SOUS-PRÉFECTURE DE GRASSE	Présente
TASCIOTTI	DDTM	Présente
CHEVILLON Amandine	DREAL	Présente

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

DEMARQUE Pierre	MAIRIE DE CARROS	Présent
-----------------	------------------	---------

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

DELONCA Elodie	PRIMAGAZ - DIRECTRICE TECHNIQUE ET EXPLOITATION	Présente
----------------	---	----------

COLLÈGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / RIVERAINS »

FIOTTI José	ASLLIC - TECHNIQUE	Présent
-------------	--------------------	---------

INVITE

VALLON Marie-Caroline	REGION SUD	Présente
-----------------------	------------	----------

La réunion débute à 10h05.

Monsieur le Maire accueille les participants et notamment Monsieur le Secrétaire Général de la sous-préfecture et les remercie de leur présence. Il se dit particulièrement content de la finalisation de ce dossier préoccupant, ce qui permettra de satisfaire l'ensemble des riverains du site Primagaz.

M. Gilbert Delassus-Doniol, secrétaire général de la sous-préfecture de Grasse, demande d'excuser la sous-préfète retenue pour un retour d'expérience des inondations de la fin de l'année. Il se félicite que cette réunion retrouve un rythme annuel normal afin que chacun puisse s'exprimer.

QUORUM

Le quorum est atteint : les 9 membres (titulaires ou suppléants) de la CSS sont présents ; la commission peut valablement délibérer.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE CSS DU 19 DÉCEMBRE 2018

Ce compte rendu a été envoyé à tous les membres de la CSS avec l'invitation. Il n'y a pas de remarques

Résolution :

La Commission de Suivi de Site adopte le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2018.

DÉSIGNATION DU BUREAU

Mme Henry : Le dossier de cessation d'activité a été déposé. La présente réunion est certainement la dernière avant fermeture du site, il n'y a pas lieu de désigner un bureau de la CSS.

M. Ricciardi et M. Barral sont satisfaits de cette décision.



BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ 2019 DE L'EXPLOITANT

M. Sanson commente un diaporama (en annexe).

Diapo 4 - Activité 2019. Elle est stable par rapport à 2018.

Diapo 5 - Les intervenants extérieurs sont affectés aux travaux et à la maintenance.

Diapo 6 - Les principaux travaux ont concerné la modification du réseau incendie dans le cadre de la réduction des risques.

Diapo 7 - Exercices. En plus des exercices cités, Primagaz a participé à l'exercice d'alerte lors de la journée départementale des risques majeurs le 3 octobre 2019.

Diapo 8 - Évènements. Trois presque-accidents, dont aucun n'est dû à un problème d'exploitation.

Remarques de Mme Henry : Ce n'est pas parce que le site va fermer qu'il n'y a plus d'investissement.

Le départ de Primagaz est regrettable pour l'approvisionnement en gaz du département. Les trafics de marchandises dangereuses vont de fait augmenter sur les réseaux routiers. Car s'il y aura moins de camions gros porteurs, il y aura une multiplication des petits porteurs.

BILAN 2019 DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Mme Chevillon présente un diaporama (en annexe).

Diapo 4 - La visite du mois d'avril faisait suite à une tierce expertise.

POINT SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Diapo 6 - PPRT. Il a été approuvé en 2015. Les enjeux sont importants ; en fonction des coûts induits, une mesure alternative, le déménagement du site, a été acté l'année dernière.

Un dossier de cessation d'activité a été déposé en décembre 2019 par l'exploitant et, lors du CODERST, il a été annoncé une fermeture avant fin 2020.

Le PPRT sera donc abrogé au plus tard début 2021, après constat de suppression du risque.

La convention tripartite de financement des mesures supplémentaires va tomber de fait ; il n'y aura pas de coût pour les organismes associés (POA).

Mme Vallon (Conseil Régional) : Les crédits avaient été engagés. Ils seront réaffectés ailleurs.

Question de M. Barral : Existe-il des éléments qui peuvent retarder la fin du PPRT ?

Mme Henry : Le dossier a été déposé avec les dates, il n'y a pas de raison administrative qui puisse entraîner du retard. Mais tout est lié à la volonté de l'exploitant pour la mise en sécurité du site.

Question de Mme Henry à l'exploitant : Comment comptez-vous approvisionner vos clients ?

Mme Delonca : Des discussions sont en cours avec les partenaires.

M. Sanson : Les clients étant surtout en montagne, on ne peut pas augmenter la taille des camions.

M. Scibetta : La DREAL a une vision du risque, mais les élus ont un regard économique et social : il est aberrant qu'une entreprise « gèle » une grande partie du territoire aménageable.

Mme Henry : Il est regrettable de constater la dimension du risque fixe généré par le dépôt, mais il est aussi regrettable de voir l'augmentation du risque sur les voies routières.

M. Borsu : Pour l'aménagement du site, suite au départ de Primagaz, il faudra tenir compte des autres contraintes liées en particulier au plan de prévention du risque inondation (PPRI), car la parcelle est en zone bleue.

M. Scibetta : Le rôle de l'État est bien compris, il « dit » le risque, mais il doit aussi être facilitateur pour le développement économique et social.

M. Delassus-Doniol : Un partenariat sain doit être mis en œuvre : il y a des contraintes, nous vous aiderons à les surmonter. Mais le premier souci de tous doit être la protection des populations. Je vous propose qu'une réunion de travail, présidée par la sous-préfète, soit organisée dès que possible pour que la mairie puisse exposer ses projets sur l'avenir des terrains laissés vacants aux services de l'État avant tout engagement de procédure.



Mme Henry : Il est plus facile pour les nouveaux projets de tenir comptes des contraintes en amont de l'aménagement plutôt que de s'adapter pour un site existant.

M. Scibetta : Les études seront faites le plus tôt possible pour décider de l'avenir des terrains.

Mme Delonca : Nous sommes propriétaires des terrains et nous pouvons nous associer pour la définition des usages futurs.

Mme. Chevillon : Pour la réhabilitation, il faut bien sûr associer le propriétaire du terrain et la mairie.

M. Scibetta : Un groupe de travail est en cours de constitution pour la conduite de ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La réunion est close à 10h45.

POUR LA SOUS-PRÉFÈTE
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
F SG 45-2-3

Gilbert DELASSUS-DONIOL